

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 141 (1990)

Heft: 5

Nachruf: Henri Knus, ingénieur forestier (1908-1990)

Autor: Rochers, Didier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Henri Knus, ingénieur forestier (1908–1990)

Henri Knus n'est plus. Homme très discret, c'est dans la plus grande discrétion qu'il a quitté le monde des vivants. Très atteint dans sa santé depuis plusieurs mois, il dut être hospitalisé à Porrentruy en février 1990. Le 8 mars, il rendit le dernier soupir, emporté par un mal implacable. Le cercle étroit de ses proches a pris congé définitivement de lui au cours d'une cérémonie funèbre intime.

C'est à Delémont, où son père était employé aux chemins de fer qu'Henri Knus vit le jour, en 1908. Après sa scolarité, accomplie dans cette cité, il entra à l'Ecole cantonale de Porrentruy. Jeune bachelier, il se dirigea vers l'Ecole polytechnique de Zurich à laquelle le prédestinaient ses dons et son goût pour les branches scientifiques et notamment pour les mathématiques. Après cinq semestres en section de génie civil, il préféra se tourner vers une profession plus proche de la nature et passa en section forestière. C'est en 1933, qu'il y obtint le diplôme d'ingénieur forestier. En vue d'obtenir le brevet d'éligibilité exigé pour l'exercice d'une charge dans le service forestier public, il accomplit deux stages d'une durée totale d'une année et demie. C'est ainsi qu'il débuta ses activités pratiques dans l'important projet de constructions paravalanches des Verreaux, dans la région de la Dent de Jaman. Dès 1935, il prit, comme ingénieur indépendant, divers mandats tels que révisions de plans d'aménagement et projets de chemins, ces derniers constituant bientôt son activité favorite. Lorsqu'arriva la mobilisation, il s'engagea au Service de l'économie de guerre à Berne. Sa carrière se poursuivit, dès 1941, à Genève, où il assumait la fonction d'inspecteur cantonal des forêts. En 1952, il rentra au Jura, prenant un poste d'ingénieur adjoint dans l'Arrondissement forestier de la Neuveville. La dernière étape de son périple professionnel à travers la Suisse fut, le 1er octobre 1957, son retour dans sa ville natale, à la tête du 16e Arrondissement forestier (Delémont avec la Vallée de la Sorne et le Plateau de Pleigne). Pendant seize années et demie, jusqu'au 31 mars 1974, il dirigea cet arrondissement qui portera longtemps encore la marque de sa féconde activité.

En effet, c'est sous le «règne» d'Henri Knus que des réalisations importantes pour l'histoire forestière régionale furent accomplies. En quelques années, les forêts domaniales, communales et bourgeoises furent dotées des plans directeurs de chemins. Grâce à ceux-ci, un très important retard put être progressivement comblé avec la construction de 40 km de chemins à camions. Cet effort de modernisation était indispensable, car les dernières constructions remontaient souvent aux années vingt à trente, si bien que le réseau était constitué des anciens chemins conçus pour les transports et les halages hippiques. L'organisation des services forestiers de l'Etat et des communes fut également améliorée. Sous l'initiative d'Henri Knus, la fonction de garde forestier passa de la surveillance policière, que sous-entend la dénomination, à celle d'un agent technique et de gestion. Plusieurs postes de gardes forestiers permanents furent créés. Cette évolution permit à la sylviculture — trop longtemps négligée — de faire son entrée dans la région. La gestion des forêts domaniales fut également réorganisée et l'ordre fut mis dans ce qu'il

faut bien qualifier d'incurie et de gestion déloyale. Les Communes et Bourgeoisies soucieuses de la conservation de leur patrimoine, purent compter sur son appui pour trouver une solution à un problème particulier, caractéristique de cette époque: l'abandon d'importantes surfaces de pâturages. Cette solution, acceptée et souvent demandée par les agriculteurs eux-mêmes, était celle du reboisement. On sait qu'elle serait contestée de nos jours. Ce sont en effet 250 ha de pâturages qui furent rendus à la forêt. D'importants travaux de reconstitution furent aussi menés à chef, après les tempêtes de 1967.

La réalisation de cet important programme de projets (dans chaque commune, on comptait au moins un projet en activité) exigeait un investissement important de la part du défunt. Ne comptant ni sa peine, ni son temps, il s'y engagea totalement. Que de fois, l'avons-nous trouvé dans la pénombre feutrée de son bureau (il n'aimait pas la lumière vive), à des heures tardives, enfoncé dans ses dossiers, penché sur ses écritures ou sur des plans. Timide et très réservé, secret même, mais gentil, même s'il pouvait se montrer opiniâtre, il paraissait se plaire dans le calme de son bureau, en dehors de l'agitation de la vie.

Lorsque le moment vint de déposer sa charge professionnelle, c'est très fidèle à lui-même qu'il aménagea sa retraite, dans la pleine acception du terme. Il se réserva au petit cercle de ses proches et de ses amis, si bien qu'on ne le vit plus que rarement en ville et dans la Vallée. Son départ sera très durement ressenti par ceux qui l'ont aimé. La marque qu'il laissera dans leur souvenir sera certainement aussi profonde et durable que celle que portent et porteront longtemps encore les forêts de «son» arrondissement.

Didier Roches